

**Commission départementale de préservation des espaces naturels,
agricoles et forestiers
du 19/06/2025**

1 - Dossier

Date de saisine de la CDPENAF : 19/05/2025

Commune de : Coulandon

Nature du document d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (révision allégée avec examen conjoint)

Avancement de la procédure : projet arrêté par le conseil communautaire de la communauté de communes en Bocage Bourbonnais le 17/03/2025

2 – Motif de consultation

Consultation facultative :

- Pour l'examen du projet de PLU au regard de la consommation d'espace (autosaisine de la CDPENAF car commune située dans un SCoT approuvé)

Consultation obligatoire :

- Pour l'examen des dispositions permettant de délimiter des secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées dans lesquels sont autorisées des constructions en zones A et N (L.151-13 CU)
- Pour l'examen des dispositions permettant les extensions et annexes des habitations en zone A et N (L.151-12 CU)

3 - Avis de la commission

Vote sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers :

Favorable

Défavorable

Vote sur le règlement relatif aux annexes et extensions en zone A et N :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (Ac) dédié aux activités de déblai/remblai :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (Ai) lié à une entreprise de menuiserie :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (Ai) lié à une entreprise de travaux publics :

Favorable

Défavorable

Fait à Yzeure, le 19 juin 2025

Le Président
Nicolas HARDOUIN
Directeur Départemental
des Territoires